

4 Économie

Société gabonaise de transport (Sogatra)/Interview du directeur général....

...Alphonse Oyabi Gnala : " Les actions prioritaires seront axées sur les aspects commerciaux, la sécurisation des recettes, le parc automobile"

Propos recueillis par Innocent M'BA-DOUMA

Libreville/Gabon

Nommé le 10 janvier 2018, Alphonse Oyabi Gnala, directeur général de la Sogatra ne bénéficie d'aucun état de grâce. Il doit rapidement s'atteler à la restructuration de cette société en proie à des difficultés structurelles, sur fond de mouvement d'humeur. M. Oyabi Gnala nous édifie sur le Plan de restructuration et les actions de redressement. Au moment où nous mettions sous presse hier, nous avons appris qu'un ou deux mois de salaires pourraient être payés ce vendredi, aux agents.

l'union. Le 25 janvier 2018, vous preniez les commandes de la Société gabonaise de transport (Sogatra). Trois mois après, pouvez-vous nous dresser l'état des lieux de cette entreprise aujourd'hui minée par les mouvements d'humeur, conséquence de plusieurs mois de salaires impayés ?

Alphonse Oyabi Gnala : de prime abord, comme les enjeux de transport sont importants pour notre économie, je voudrais tout d'abord saisir cette opportunité pour adresser mes très sincères remerciements à Monsieur le président de la République pour m'avoir confié la direction générale de la Sogatra, à M. le Premier ministre pour la confiance placée en ma modeste personne. Cela se traduit par l'oreille attentive que les ministères de tutelle technique Transports, et Finances, Budget et Comptes publics, accordent à nos préoccupations. Effectivement, nommé le 10 janvier, j'ai pris mes fonctions le 25 janvier 2018 et je trouve une société qui connaît d'énormes difficultés financières, matérielles et organisationnelles. En un mot, un passif lourd à gérer. Malgré ces difficultés, la Sogatra s'efforce d'accomplir ses missions de service public de transport urbain. Aujourd'hui, le modèle économique de la Sogatra mérite des améliorations, au regard du nombre important du parc immobilisé, soit plus de 140 bus ; du manque d'équipements de nos ateliers, qui oblige à un travail manuel pénible et la baisse de la productivité des agents. Tout cela trouve son origine dans les contraintes budgétaires liées à la crise que traverse le pays et qui impacte le versement de la subvention de fonctionnement. Je rappelle que la volonté des plus hautes autorités est de faciliter les déplacements des populations, particulièrement celles de Libreville et des grands centres urbains du pays, par la prise en charge au budget de l'État des coûts de transport additionnels qui permettent de maintenir pour les élèves et l'ensemble des usagers de bus, des trajets urbains à un prix social de 100 F.CFA



Alphonse Oyabi Gnala, directeur général de la Sogatra.

depuis plusieurs années. D'où un nécessaire plan de restructuration.

Comment entendez-vous conduire ce plan de restructuration de la Sogatra ?

- Toute mission de service public mérite des efforts au quotidien, puisqu'il s'agit de satisfaire des besoins humains. Il faut saluer l'implication du gouvernement, à travers la ministre des Transports et de la Logistique, Mme Estelle Ondo qui, après plusieurs réunions de travail et de suivi, de visite de terrain et du fonctionnement de l'exploitation des bus au réseau, dans le cadre du plan de travail ministériel, pour la mise en place d'un groupe de travail ministère-Sogatra, a permis l'élaboration du programme interne de baisse des charges de fonctionnement et d'envisager des actions de développement de notre entreprise. Concrètement, il s'agit pour nous de mettre en place un plan de restructuration qui cadre parfaitement avec le Plan de relance économique du gouvernement. Pour asseoir notre plan de restructuration, nous avons, sur instructions de Mme la ministre des Transports, pris en compte les deux audits réalisés en 2015 par la direction générale du Budget et des Finances publiques (DGBFIP) et le rapport de la Cour des comptes de mars 2018. D'où l'urgence de la toute récente mission en Côte d'Ivoire qui a abouti à la signature d'une convention-cadre d'assistance technique avec la Sotra, la Société des transports abidjanais. Nous allons donc nous inspirer de l'expérience de la Sotra qui a connu des difficultés et mis en place un plan de redressement réussi.

Sur quoi porte cet accord cadre et quel rapport avec le plan de restructuration ?

- La convention d'assistance technique porte sur 4 points clefs, à savoir : (1) l'appui technique et opérationnel de la Sotra dans la conduite de la restructuration de la Sogatra, la sécurisation des recettes et les systèmes d'information ainsi que la modernisation du réseau ;



Signature d'une convention avec la Société de transports abidjanais (Sotra) pour aider à sortir la Sogatra du gouffre.

(2) l'accompagnement dans la maîtrise de la masse salariale et des effectifs et la formation; (3) l'appui à la recherche de partenaires financiers pour l'acquisition de bus et équipements de maintenance et, enfin, (4) l'assistance technique pour la réalisation du plan de restructuration et le développement de nouvelles activités.

Concrètement, comment va s'articuler le plan de restructuration de la compagnie nationale de transport ?

- En quelques mots, notre plan repose sur deux volets. Le premier concerne les mesures de baisse des charges de fonctionnement et la diminution de nos coûts d'exploitation. Le deuxième volet concerne les actions de développement de nos activités.

Dans quels autres domaines allez-vous réduire les coûts ?

- Sur les mesures internes de baisse des charges, il y a la baisse de la masse salariale par l'examen de la paie. Les agents en situation de double emploi ; les cas d'abandon de poste et d'absences prolongées et injustifiées, cela concerne environ 130 agents clairement identifiés aujourd'hui. La baisse des charges va aussi passer par la suppression des primes injustifiées ; le recensement physique des agents, ajouté à la présence au poste... Toutes ces mesures vont avoir un impact direct sur le niveau de la masse salariale mensuelle. De plus, au niveau organisationnel, nous avons entamé la suppression des départements de directions créés en 2014, qui passent de 5 à 2, et effectuer la fusion des 40 services au sein de la société, pour les ramener à 25. Cela va représenter plusieurs dizaines millions de francs d'économies annuelles.

Qu'en est-il des charges d'exploitation ?

- La baisse des charges va aussi concerner la réduction des coûts d'exploitation et de maintenance du parc automobile. Autres postes d'économies immédiates,

les dépenses en carburant sont réduites à moins 30% pour l'année 2018, et moins 25% pour 2019. Les autres charges d'exploitation seront diminuées de 20%, relatifs à l'impression de tickets, feuilles de route et autres documents d'exploitation. Les coûts de maintenance seront ramenés à moins 25% du niveau de dépenses des deux dernières années. Les autres dépenses, non moins importantes, à caractère social et contractuel sont provisoirement suspendues et rompues. A l'exception des cas de maladie grave et de décès éventuel. Nous relevons, toutefois, que depuis 2015, l'assurance des bus n'est plus prise en charge par l'État. Sogatra se trouve obligée de payer plus de 400 millions annuels de frais d'assurance, y compris la dette née de cette police d'assurance depuis 2015.

Qu'en est-il du deuxième volet concernant les actions et perspectives de développement et d'optimisation de vos activités ?

- Je voudrais préciser que Sogatra assure une mission de service public de transport urbain, et donc l'appui de l'État reste indispensable à son bon fonctionnement. Cet appui aujourd'hui permet d'éviter le naufrage définitif de la Sogatra. Quant aux perspectives de développement de la Sogatra, elles se trouvent dans le plan d'actions proposé à la tutelle. Nos pouvons, pour le moment, dire que les actions prioritaires seront axées sur les aspects commerciaux, la sécurisation des recettes, les pièces détachées pour le parc automobile. Aux plans commercial et de l'exploitation, nous envisageons l'acquisition de nouveaux autobus, de minibus de proximité avec l'aide de nos partenaires et la réhabilitation de 80 bus pour le réseau de Libreville. Ce qui permettra d'augmenter la capacité des personnes transportées. S'agissant de la sécurisation des recettes, nous envisageons de diminuer la manipulation des recettes par les conducteurs. Ce qui aura comme effet de mieux gérer la trésorerie générée et baisser fortement la fraude et les manquants de caisse. Nous allons aussi réorganiser notre régie publicitaire et service marketing et élargir notre offre de produits. Enfin, au plan financier, nous sommes en partenariat avec un fournisseur de pièces détachées et en négociation avec deux banques commerciales pour rétablir la crédibilité de nos agents qui n'ont plus accès au crédit bancaire.

Monsieur le directeur général, votre mot de fin !

- Nous pensons que le potentiel de la Sogatra est réel. Nous savons que les plus hautes autorités sont attachées à la pérennité de notre entreprise et voulons rassurer nos agents de notre volonté de réussir notre plan de redressement.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 27/04/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,2168	1USD =	539,084	1 USD	554,819	CAC 40	27/04/2018	5 437,12
		CAD	1,5618	1CAD =	420,001	1 CAD	448,051	DOW JONES	27/04/2018	24 191,65
		JPY	132,8700	1JPY =	4,937	100 JPY	518,342			
		GBP	0,8710	1GBP =	753,108	1 GBP	790,121			
		CHF	1,1976	1CHF =	547,726	100 CHF	57 857,81			
		ZAR	15,0737	1ZAR =	43,517	100 ZAR	4 525,20			
		MAD	11,2635	1MAD =	58,237	1 MAD	60,90			
		CNY	7,6962	1CNY =	85,231	1CNY	87,79			
		KES	122,1800	1KES =	5,369	1KES	5,53			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
27 Avril 2018: 74,76